

Commune de **VERNAISON**
69390

D 04.07.2023/04

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le quatre juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VERNAISON étant assemblé en session ordinaire, **Salle du conseil municipal en mairie**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Julien VUILLEMARD.

Étaient présents : Julien VUILLEMARD, Michèle PERRIAND, Michel POCHON, Karine GRAZIANO, Michel MASSON, Géraldine BECQUER-MIET, Daniel SÉGOUFFIN, Julien FLAMIER, Yves THEVENIN, Jean-Claude BERGER, Rolande BERNARD, Dominique CARUSO, Maria MORVAN, Christine FALLETTI, Caroline CHAIGNE, Bernard LEVEL, Christophe ROCHER, Corinne PLA -PAUCHON, et Bernadette VANEL

Membres absents représentés : Loubna AMIROUCHE a donné pouvoir à Karine GRAZIANO
Karim HARZOUZ a donné pouvoir à Julien FLAMIER
Vincenzo URSI a donné pouvoir à Julien VUILLEMARD
Lionel SERRA a donné pouvoir à Bernard LEVEL
Jocelyne MICHAUD a donné pouvoir à Géraldine BECQUER-MIET
Pascale MALGOUYRES a donné pouvoir à Corinne PLA-PAUCHON
Cédric JACQUEY a donné pouvoir à Christophe ROCHER
Cécile DEPINASSE a donné pouvoir à Bernadette VANEL

Il a été procédé conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la désignation du secrétaire de séance. **Madame Dominique CARUSO** a été désignée, à la majorité, secrétaire de séance.

Cimetière communal : tarifs de revente des caveaux et monuments d'occasion

Nombre de conseillers en exercice : 27
présents : 19
représentés : 8

Date de la convocation : 28 juin 2023

Rapporteur : Monsieur Daniel SÉGOUFFIN, adjoint à la sécurité, systèmes d'information, commande publique, cimetière

Par délibération n°D 28 02 2023/01 du 28 février 2023, le conseil municipal a approuvé les nouveaux tarifs 2023 des concessions du cimetière. Il convient de modifier cette délibération par l'ajout du tarif de la revente des caveaux et monuments d'occasion.

Les tarifs proposés sont fonction du cout des travaux de reprise du caveau ou du monument pour la commune :

Vu la délibération D 28 02 2023/01 du 28 février 2023,

Vu la proposition de tarif pour la revente des caveaux et monuments d'occasion,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 21 voix pour, 6 abstentions (Pascale MALGOUYRES qui a donné pouvoir à Corinne PLA-PAUCHON, Christophe ROCHER, Corinne PLA -PAUCHON, Cédric JACQUEY qui a donné pouvoir à Christophe ROCHER, Cécile DESPINASSE qui a donné pouvoir à Bernadette VANEL, Bernadette VANEL)

APPROUVE les tarifs de revente des caveaux et monuments d'occasion tels qu'énoncés ci-dessous :

CAVEAUX D'OCCASION :

Coût de reprise du caveau : entre 500 et 700 €	Tarif de vente du caveau : 600 €
Coût de la reprise du caveau : entre 800 et 1000 €	Tarif de vente du caveau : 900 €
Coût de reprise du caveau : entre 1000 et 1200 €	Tarif de vente du caveau : 1100 €

MONUMENTS D'OCCASION :

Coût de la reprise : entre 700 et 900 €	800 €
Coût de la reprise : entre 900 et 1100 €	1000€
Coût de la reprise : entre 1100 et 1300 €	1200€

DIT que les caveaux et monuments d'occasion seront revendus en l'état et ajoutés au tarif de concession pleine terre.

AUTORISE le maire à signer le contrat de revente du caveau avec l'acheteur

Pour extrait certifié conforme.

Le 5 juillet 2023

Transmis en préfecture le :

Affiché le :

Le Maire,
Julien VUILLEMARD

